



**PRÉFET
DE LA GIRONDE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction Départementale des Territoires et de la Mer
Service Risques et Gestion de Crise
Unité Plans de Prévention des Risques**

**AVIS D'OUVERTURE D'UNE PÉRIODE DE CONSULTATION DU PUBLIC
du 01/07/24 au 01/08/24 inclus**

**relative à la procédure de modification du Plan de Prévention des Risques
d'inondations de la commune de Podensac**

La modification du Plan de Prévention des Risques d'inondations (**PPRi**) de la commune de Podensac a été prescrite le **05 avril 2024** par arrêté préfectoral.

Cette consultation permettra aux services de l'État de prendre en compte l'ensemble des avis exprimés avant approbation du PPRi ainsi modifié .

L'ensemble des pièces du dossier de la modification est disponible en mairie de Podensac et au siège de la Communauté de Communes Convergence Garonne, pendant 1 mois aux jours et heures d'ouverture du public.

Le public pourra formuler ses observations pendant toute la durée de la consultation sur le registre ouvert à cet effet.